
pensez. Il en va de notre responsabilité d'agir dans l'intérêt commun de toutes les parties prenantes et d'écouter directement ce que vous pensez de votre bouche.

Aujourd'hui, le forum public va durer une heure et demie. L'organisation ICANN travaille dure pour s'assurer que ces séances virtuelles se passent aussi bien que possible. Je vous demande toutefois d'être patients si les choses ne se passent pas comme prévues.

Comme vous le savez, cette réunion virtuelle, c'est une expérience d'apprentissage pour tous. Et souvenez-vous que ce forum public ne remplace en aucun cas les commentaires publics que l'ICANN attend de vous sur les questions de politiques.

Si vous voulez soulever une question spécifique à l'occasion de ce forum public, utilisez le système en ligne. C'est le seul moyen pour que le commentaire soit dûment pris en considération de la part du comité, organisation de soutien et des membres du personnel.

N'hésitez pas non plus à tirer partie des services de nos interprètes chevronnés qui nous aident. Si vous le souhaitez, outre en anglais, vous pouvez poser vos questions en français ou en espagnol.

Merci de votre présence aujourd'hui. J'attends avec impatience votre participation.

Brad White, qui va modérer cette séance, va maintenant nous expliquer plus en détails comment participer et comment utiliser les options d'interprétation. Brad, c'est à vous.

BRAD WHITE :

Merci Maarten.

À l'exception de l'aspect virtuel, ce deuxième forum public de l'ICANN67 va ressembler aux autres forums publics que nous avons faits par le passé. Il va y avoir deux blocs de questions et réponses où les membres du Conseil d'Administration vont répondre aux commentaires et questions de la communauté.

Comme c'est le cas dans tous les forums publics, tout le monde est tenu de respecter le code de conduite. Il y a d'ailleurs un lien que vous voyez à l'écran.

J'aimerais, si vous le permettez, parler un peu de la plateforme Zoom que nous utilisons. Étant donné qu'il s'agit de la dernière journée de l'ICANN67, la plupart des gens connaissent maintenant la plateforme Zoom puisqu'on l'a utilisée pendant toute la semaine. Mais je vais rappeler certains points essentiels de cette plateforme.

D'abord, il y a deux manières de poser des questions ou pour faire un commentaire. Vous pouvez envoyer une question ou un commentaire écrit par courriel à l'adresse publicforum@icann.org. Ces questions ou commentaires seront mis dans la queue pour être lus pendant la session. Nous n'allons pas lire les commentaires et les questions posés sur le chat. Si vous voulez, je le répète, poser une question ou faire un commentaire, envoyez-le à l'adresse courriel que je vous ai indiquée.

En bas de votre écran, vous pouvez cliquer sur l'icône « Lever la main » et vous serez automatiquement mis dans la queue des intervenants.

Et il est important de vous dire que vos micros seront automatiquement mis sur muet pour éviter tout bruit. Lorsque vous voulez intervenir, vous avez la possibilité de désactiver ce muet. Lorsque le modérateur va vous appeler, assurez-vous que votre micro n'est plus sur muet – parce que lors du premier forum public lundi, nous avons eu quelques problèmes vis-à-vis cela. Mais aujourd'hui, après toute la semaine de réunions virtuelles, tout le monde est habitué à cela.

Si vous voulez faire un commentaire, pourquoi est-ce que vous êtes sur muet? Parce qu'il faut que les membres du Conseil d'Administration, une fois que vous avez posé votre question ou fait votre commentaire, prennent le temps de voir qui va répondre. Donc ils vont se mettre d'accord entre eux pour voir qui peut y répondre. Cela va prendre quelques petites secondes donc ne vous inquiétez pas de ce silence.

Par rapport au temps alloué à chacun, comme toujours, lors des forums publics, il y aura deux minutes allouées à chacun avec un chronomètre sur l'écran. Et la réponse de la part du Conseil d'Administration aura également un temps alloué de deux minutes.

Comme Maarten l'a dit, nous avons une interprétation en français et en espagnol. Et pour le bien des interprètes, nous vous demandons, si vous avez une question à poser dans votre langue maternelle, en français ou en espagnol, de l'envoyer à publicforum@icann.org. Nous le faisons parce qu'il y a des limites techniques.

Je vais maintenant céder la parole à Sarah Deutsch qui va être la modératrice de cette première partie.

SARAH DEUTSCH :

Merci beaucoup Brad.

Bonjour à tous. J'aimerais encourager tout le monde à lever la main pour vous inscrire dans la liste des intervenants, liste qui est déjà ouverte. Et ne vous inquiétez pas s'il y a une petite pause ou un délai.

Première personne qui a levé la main, Mitch Stoltz. Veuillez désactiver le muet s'il vous plaît et c'est à vous.

MITCH STOLTZ :

Merci Sarah. Mitch Stoltz de l'Electronic Frontier Foundation.

J'ai une question par rapport au PIR. Le courriel montre bien que l'ICANN comprend qu'il y a une obligation de protéger les ONG et autres titulaires de noms de domaine à but non lucratif. Dans le forum public, vous avez dit que l'organisation ICANN et le Conseil d'Administration ont sans cesse cherché la contribution de la communauté PIR. Et ce qui a été publié pour commentaires publics ressemble à ce qui existait par le passé.

Si vous vouliez réellement la contribution de la communauté, vous l'auriez demandée il y a des semaines et non pas maintenant alors que la date butoir avance.

Ma question est la suivante : est-ce que l'ICANN elle-même va faire plus pour répondre aux préoccupations de toute les parties prenantes ou est-ce que vous allez laisser le soin à PIR et Ethos d'y répondre ?

Deuxièmement, quels critères applique l'ICANN pour l'évaluation des changements dans le contrôle de .org ? Non, ma question, ce n'est pas quelles informations prenez-vous en considération, mais quels critères appliquez-vous pour évaluer ces informations. Merci.

SARAH DEUTSCH :

Merci Mitch. Nous avons reçu la dernière fois, lors du forum public, un petit rappel. Tout le forum public numéro un a été consacré à cette question. Étant donné qu'il s'agit d'une question ouverte en cours de considération de la part du Conseil d'Administration, sachez que nous prenons dûment compte de votre commentaire et nous allons chercher des réponses à votre intervention. On fait de notre mieux pour faire des commentaires mais on va devoir revenir vers vous plus tard avec des réponses. Merci.

Brad vient de me dire... Et je vais demander à tous de bien vouloir lever la main dans la liste des intervenants. Nous sommes tout ouïe. Brad, avons-nous un commentaire écrit ?

BRAD WHITE :

Oui, de Martin Cleaver : « J'ai une entreprise mais .org a été créé pour le bien des gens et non pas des corporations. Et ce changement va à l'encontre de la raison-même pour laquelle .org a été créé. »

SARAH DEUTSCH : Merci beaucoup de ce commentaire.

Je vois que Paul Blaker a levé la main. Paul, allez-y. Désactivez le muet s'il vous plaît.

PAUL BLAKER : Merci. Je parle au nom du gouvernement du Royaume-Uni et membre du GAC.

Je voulais parler des recommandations de la révision CCT pour ne pas poursuivre avec une nouvelle série de gTLD. Il y a une série de recommandations de haut niveau du CCT qui ont été mises en œuvre.

Le Conseil d'Administration a dit que bon nombre de ces recommandations sont pour la GNSO – et je crois que comprendre que le conseil de la GNSO s'attend à ce que le groupe de travail sur les séries ultérieures réponde à cela. Le groupe de travail en question propose actuellement la chose suivante : qu'il n'a pas pour mission de répondre à ces préoccupations, par exemple l'utilisation malveillante du DNS.

Il semblerait qu'aucune partie de la communauté ne prenne cette responsabilité pour mettre en œuvre ces recommandations. Ce qui va impliquer qu'on va avoir un certain nombre de problèmes à l'avenir parce que le Conseil d'Administration va être pris entre la décision de suspendre le lancement de la nouvelle série ou attendre l'avis du GAC. Donc ma question : qu'est-ce que le Conseil d'Administration

considère qu'il faut faire maintenant pour éviter que ce problème grave ne se pose d'ici quelques mois ?

SARAH DEUTSCH :

Merci beaucoup de votre question. Je vois que Becky a levé la main pour y répondre. Allez-y Becky.

BECKY BURR :

Merci beaucoup de ce commentaire.

Bien entendu, nous avons bien entendu et reçu l'avis du GAC. Nous y avons répondu dans nos échanges avec le GAC sur cette question. Le Conseil d'Administration est très clair par rapport à ses obligations et responsabilités concernant l'avis du GAC et les prend très au sérieux.

Nous sommes également très clairs et très responsables par rapport à nos obligations concernant le fait que l'autorité pour le développement de politiques dépend de la communauté et ne dépend pas du Conseil d'Administration. Lorsqu'il y a une exigence en termes de développement de politiques, il est approprié, normal – et d'ailleurs, c'est notre obligation au titre des statuts – de passer par la GNSO par rapport aux nouveaux gTLD.

Nous avons suivi les conversations qui ont eu lieu dans le cadre du processus de développement de politiques des procédures ultérieures et... Veuillez m'excuser.

SARAH DEUTSCH : Il semblerait que nous avons perdu Becky.

CHRIS DISSPAIN : Non, je pense qu'elle s'est mise sur muet.

BECKY BARR : Je suis de retour, excusez-moi.

Donc nous avons suivi les conversations qui ont eu lieu au sein du groupe de travail sur les séries ultérieures. Nous avons noté qu'il y a eu des discussions au sein du conseil de la GNSO également. Et je pense qu'en l'état actuel des choses, ce que nous avons dit, lorsque nous allons recevoir les recommandations du groupe de travail sur les séries ultérieures, nous espérons que nous allons pouvoir examiner toutes les recommandations pertinentes.

Nous comprenons bien les manquements qu'ils signalent mais en l'état actuel des choses, ce qu'il faut faire, c'est examiner le processus d'élaboration de politiques pour répondre à ces questions qui sont des questions liées à l'élaboration de politique. Et lorsque nous en arriverons au moment où l'avis du GAC pourrait être non conforme par rapport à la situation dans laquelle on se trouve, alors on verra ce que disent les statuts pour faire face à ce genre de situation.

SARAH DEUTSCH : Merci beaucoup Becky.

Nous avons une question écrite, donc je vais céder la parole à Brad pour nous la lire.

BRAD WHITE :

Question de Fabricio Vayra : « À la suite de la discussion en cours sur l'abus du DNS, il y a eu des références au cours de la semaine de la part de l'organisation ICANN par rapport au cadre de certaines parties contractantes par rapport à l'utilisation malveillante du DNS. Toutefois, cela ne comprend aucun mauvais acteur ou aucune responsabilité de l'ICANN par rapport à cette utilisation malveillante du DNS. Pouvons-nous entendre de la part du Conseil d'Administration par rapport à ce que l'ICANN veut faire par rapport à cette question brûlante de l'utilisation malveillante du DNS ? »

SARAH DEUTSCH :

Göran, est-ce que vous souhaitez répondre à cette question, ou un membre de votre équipe ?

MAARTEN BOTTERMAN :

Je serais ravi de répondre à la première question.

Bien entendu, c'est un sujet brûlant en ligne avec le plan stratégique, un sujet qui a été également très débattu lors de la réunion de l'ICANN de Montréal ainsi que pendant cette réunion. On sait très bien que c'est un sujet d'intérêt pour toutes les unités constitutives. Et l'idée, c'est de réfléchir à mieux faire les choses. Il y a après une question concernant la conformité contractuelle et cela concerne les politiques

qui seront développées dans l'avenir. Nous allons donc suivre de très près toutes ces questions, également du côté de la conformité contractuelle.

Göran, est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose ?

SARAH DEUTSCH : Je n'entends pas Göran. Pouvons-nous passer à la question suivante ?

MAARTEN BOTTERMAN : Je pense que Merike souhaite ajouter quelques éléments.

MERIKE KAE0 : Merci beaucoup.

Je voulais faire savoir à tout le monde que le SSAC travaille sur cette question. Ils ont créé un groupe de travail sur l'utilisation malveillante du DNS. Même s'il n'y a pas encore une définition formelle de l'utilisation malveillante, ils vont fournir une feuille de route par rapport au travail qui est fait par les différentes parties dans ce domaine. Leur étude va examiner les succès et les échecs par rapport aux activités de prévention d'utilisation malveillante du DNS ainsi que les pratiques mises en place par les parties contractantes concernant ce sujet. Nous attendons, avec beaucoup d'intérêt, les résultats de ce groupe de travail.

SARAH DEUTSCH : Merci beaucoup. Merci Merike et Maarten, qui a parlé avant.

Notre prochaine intervenante, je vois que la main a disparu... Esther Dyson. Allez-y. Esther, vous êtes encore en mode muet. Maintenant, nous ne vous entendons pas, Esther.

ESTHER DYSON : Excusez-moi.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, il y a deux personnes qui parlent en même temps.

SARAH DEUTSCH : Peut-être qu'on doit revenir à Esther.

Excusez-nous de ce petit problème technique.

Je vais maintenant passer la parole à Brad parce que nous avons une autre question par écrit. Allez-y Brad.

BRAD WHITE : Ceci provient de Mason Cole : « Sur la base des discussions et des commentaires qui ont été faits pendant cette semaine par les unités constitutives par rapport aux activités malveillantes du DNS, est-ce que le Conseil d'Administration va reconsidérer la possibilité d'agir du côté de la conformité contractuelle pour que ce département puisse mieux agir afin de faire appliquer les contrats actuels ? »

SARAH DEUTSCH : Göran, est-ce que vous ou un membre de votre équipe souhaitez y répondre ?

GÖRAN MARBY : Le Conseil d'Administration a fait beaucoup pour travailler avec la communauté afin de lutter contre l'utilisation malveillante du DNS. Ce Conseil d'Administration, au cours des dernières années, a beaucoup investi dans des initiatives comme le DAAR et nous travaillons également avec la communauté pour tout ce qui est utilisation malveillante du DNS.

Il est important que tout le monde puisse savoir que la communauté a une grande responsabilité pour définir ce qu'est l'abus du DNS pour prendre des décisions par rapport à comment lutter contre l'abus du DNS.

Il faut également rappeler qu'il y a énormément de noms de domaine mais ils ne sont pas tous soumis à la politique de l'ICANN. Il faut donc peut-être réfléchir à comment trouver les mauvais acteurs. Il y a peut-être huit ou dix mauvais acteurs, mais il faut trouver des moyens de pouvoir atténuer le risque lié à ces mauvais acteurs.

Nous avons tendance à toujours nous poser les mêmes questions : qu'est-ce que le Conseil d'Administration va faire ? Qu'est-ce que l'organisation va faire ? Qu'est-ce que David Conrad va faire ? Mais la réponse à cela, c'est qu'il faut une coopération accrue. Au cours de l'année dernière, il y a eu une coopération accrue, également au sein de l'écosystème de l'ICANN, pour lutter contre l'abus du DNS. Et je

félicite tous les membres qui ont participé à cette collaboration, y compris le Conseil d'Administration, nos amis sur le PDP sur les séries ultérieures et la communauté qui a beaucoup travaillé là-dessus.

La seule hypothèse selon laquelle les cas d'abus augmentent, je ne sais pas j'aimerais bien avoir des chiffres plus concrets, je sais que David Conrad travaille beaucoup pour connaître quels sont les chiffres derrière ces déclarations.

Merci beaucoup.

SARAH DEUTSCH :

Merci Göran.

La prochaine personne, c'est Jaewon Son. Jaewon, s'il vous plaît, si vous pouvez activer votre micro. Et j'encourage les gens à lever leur main pour poser des questions. Merci.

JAEWON SON :

Merci. Je suis Jaewon Son, boursière de l'ICANN67.

Hier, la présentation sur « Un monde, un internet » m'a permis de mieux comprendre comment fonctionne l'écosystème de l'internet avec les différentes parties prenantes et le processus d'élaboration de politiques. J'aimerais que les discussions sur la géopolitique comme celles qu'on a entendues pendant la séance d'hier vont se poursuivre au sein des discussions de l'ICANN et que l'ICANN pourra discuter de cela avec les différentes parties prenantes.

Depuis que j'ai rejoint l'ICANN, j'ai participé à deux forums publics et je me demandais si on pouvait avoir trois forums publics. Il est important pour les différentes parties prenantes multipartites de pouvoir mieux faire entendre leur voix dans ce type de forum.

Merci.

SARAH DEUTSCH :

Merci Jaewon.

León, est-ce que vous souhaitez y répondre ?

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup de vos commentaires.

Oui, nous sommes tout à fait conscients qu'il faut encourager le dialogue par rapport à cette question. C'est pourquoi j'ai insisté hier sur l'importance d'avoir une interaction véritable, une coordination entre les différents groupes de la communauté afin que l'on puisse surmonter ces défis géopolitiques que l'on voit apparaître de plus en plus clairs dans l'horizon.

Je sais qu'il y a une multitude de personnes qui interviennent pour planifier les réunions. Je ne suis pas sûr qu'on pourra mettre en place trois forums publics mais on pourrait peut-être y remédier en mettant en place des discussions avec le groupe qui se charge de la gouvernance de l'internet. Peut-être que vous pouvez être à l'affût des différentes séances de ces groupes pour y participer.

Merci beaucoup de votre question, et vous êtes la bienvenue pour continuer à ces discussions.

SARAH DEUTSCH :

Merci León.

On a une autre question par écrit. Brad, vous avez la parole.

BRAD WHITE :

Ceci nous provient de Jorge Cancio, représentant de la Suisse : « Cher Conseil d'Administration et représentants de l'organisation ICANN, je veux vous féliciter pour une excellente réunion virtuelle de l'ICANN67 qui a été organisée en moins de deux semaines. Cette expérience est extrêmement importante et intéressante pour plusieurs organisations et plusieurs processus dans le monde entier, aussi bien du côté de l'écosystème de l'internet qu'au-delà. Les leçons que l'on pourra tirer seront très importantes et pourront aider d'autres à poursuivre les échanges, à lutter contre le changement climatique également.

Permettez-moi de demander à l'ICANN de partager les leçons apprises dans les plus brefs délais, y compris l'information technique et humaine, les aspect organisationnels ainsi que les solutions qui ont permis que cette réunion virtuelle de l'ICANN67 soit un grand succès. Ces informations seront les bienvenues. »

SARAH DEUTSCH :

Merci Brad. On va prendre cette suggestion. C'est une excellente idée. Je pense qu'on parlera beaucoup de ces leçons qu'on va tirer de la

réunion. Et je tiens également, de ma part, à féliciter l'équipe de l'ICANN d'avoir rendu tout cela possible.

Prochain intervenant, je vois Margie Milan qui a sa main levée. Margie s'il vous plaît.

MARGIE MILAM :

La semaine dernière, il y a un procès contre Namecheap car on a avancé les arguments qu'il y a des noms, par exemple Facebook login avec un zéro, c'est-à-dire de faux noms de domaine qui veulent faire en sorte que les gens soient trompés.

Cela a déclenché une série de procès qui ont été entrepris contre ces noms de domaine qui ont été enregistrés. Nous ne voulons pas que les gens soient trompés, c'est pour cela que nous mettons en place ce type d'action. Ces services sont au service des titulaires de noms de domaine pour les protéger. Et les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire contribuent d'une certaine manière à tromper dans certains cas les utilisateurs finaux. Les informations WHOIS sont importantes pour pouvoir mettre en place ces efforts.

Namecheap fait partie de ce cadre et n'a pas répondu aux requêtes lorsque nous avons envoyé des demandes d'informations. Nous savons que sans une action concrète, les cadres ou les engagements ne sont que lettre morte. C'est pour cela qu'il est important que l'organisation agisse en ce sens.

Nous savons que les procès ne sont pas la réponse. Il est important que l'organisation ICANN puisse s'assurer que de nouvelles politiques

comme celles qui vont régir les services d'enregistrement fiduciaire puissent être suivies de très près par l'organisation ICANN. Il s'agit donc d'initiatives réelles de gens qui souhaitent vraiment mettre un frein à ce type de tromperie.

Merci.

SARAH DEUTSCH :

Merci beaucoup. On prend note de votre commentaire.

Je vais passer la parole maintenant à Esther Dyson s'il vous plaît. Vous êtes de retour, est-ce que vous pouvez parler ? Il paraît qu'on a perdu Esther.

Nous allons donc redonner la parole à Brad pour une autre question écrite.

BRAD WHITE :

Question de Russ Pangborn du groupe PIC: « Les services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire sont en place et peuvent servir parfois pour que les mauvais acteurs puissent continuer à agir. Bien sûr, le PPSAI a participé au processus PDP et a eu l'approbation unanime de la GNSO et l'approbation du Conseil d'Administration et la mise en œuvre a commencé en 2016.

En 2018, à la lumière des différentes inquiétudes concernant les processus, la mise en œuvre a été mise en pause. L'organisation ICANN a utilisé le travail EPDP comme excuse pour avoir mis un point d'arrêt à ce travail. Entre temps, l'abus de ce type de service ne fait

que s'accroître. Jeudi, nous avons entendu du EPDP dire qu'ils n'allaient pas se pencher sur la question de l'enregistrement fiduciaire et de l'anonymisation. »

SARAH DEUTSCH :

Merci de cette question et commentaire. Nous allons en prendre dûment compte.

Et je vais passer à la prochaine personne sur la liste d'intervenants, Ajay Data.

AJAY DATA :

Merci beaucoup de cette opportunité, merci à tous. Moi aussi, je souhaite remercier de l'excellente organisation de cette réunion virtuelle avec beaucoup de participation. À l'UASG, nous avons vu une grande participation.

Deux choses à partager avec vous.

D'abord, près de 500 000 \$ ont été prévus par l'ICANN pour être consacrés à l'acceptation universelle. Nous aimerions savoir si nous pouvions également coopérer pour utiliser ce fonds.

Deuxièmement, je voulais demander aux présidents et aux membres du Conseil d'Administration à chaque fois que vous allez parler à vos SO et AC de passer le message de l'importance de l'acceptation universelle, parce qu'il est important que les dirigeants passent ce message. Il est important de transmettre ce message dans vos régions

parce que votre aide va nous aider à transmettre l'importance de ce message.

Merci à tous.

SARAH DEUTSCH : Merci Ajay. Akinori ?

AKINORI MAEMURA : Merci beaucoup Ajay de ce commentaire. Tout d'abord, j'aimerais répondre à votre deuxième commentaire.

Je crois comprendre que les membres du Conseil d'Administration comprennent bien l'importance de l'acceptation universelle donc effectivement, c'est une bonne idée que les membres du Conseil d'Administration soient impliqués dans les activités régionales. C'est de fait une excellente idée. Merci de l'avoir évoqué.

Deuxièmement, concernant l'acceptation universelle, les activités de l'UASG sont très importantes. Et effectivement, nous avons constitué un budget pour un programme alloué à l'acceptation universelle et maintenant, nous sommes en train d'essayer d'avoir un directeur de programme pour l'acceptation universelle mais on n'y est pas encore. Parce que si nous arrivions à trouver un bon manager de programme pour la promotion de l'acceptation universelle, cela contribuerait grandement à l'avancée de ce programme relatif à l'acceptation universelle lui-même parce que vous pourriez ainsi travailler avec ce

directeur de projet pour promouvoir vos propres activités dans l'avancement de l'acceptation universelle.

En tout cas, merci beaucoup de votre contribution.

SARAH DEUTSCH :

Merci beaucoup Akinori.

Je vais maintenant céder la parole à Lito qui veut ajouter quelque chose.

LITO IBARRA :

Merci Sarah.

Merci Ajay de ce commentaire et de cette question. Effectivement, vous disiez que certains sont impliqués dans la promotion de l'acceptation universelle dans nos régions et dans le reste du monde. Je peux par exemple vous dire qu'au sein de LACRALO, pour l'Amérique latine et les Caraïbes, il y a un groupe de travail spécifique très actif pour la promotion et la sensibilisation à ce niveau-là. Donc vous avez tout à fait raison lorsque vous invitez le reste de la communauté à se joindre à ces efforts.

SARAH DEUTSCH :

Merci Lito.

Nous allons revenir à la liste des intervenants. Imran Hossen est le prochain à intervenir. Imran, c'est à vous.

IMRAN HOSSEN :

Bonjour Sarah. Merci de me donner l'occasion d'intervenir.

Nous avons un commentaire par rapport au domaine erbilgroup.net. Tout d'un coup, le PDR nous a fait savoir qu'il y avait une association avec une banque par rapport à ce domaine. Donc j'aimerais savoir comment intervient l'ICANN dans ce genre de cas par rapport à ce genre de cas au Bangladesh. Comment lutter contre ce genre d'utilisation malveillante ou d'abus ?

SARAH DEUTSCH :

Merci de votre question. Je pense qu'il va falloir que l'on prenne note de votre question et qu'on revienne vers vous par la suite parce que tout de suite, là, on n'a pas de réponse à vous donner. Merci.

Sébastien Bachollet, vous êtes le prochain. Il faut désactiver le muet.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci Sarah, merci de m'accorder la parole. Sébastien Bachollet, At-Large, EURALO, membre ATRT3 mais je parle en mon nom propre et en ma propre capacité.

Malheureusement, je me trouve en France mais je ne vais pas parler ni en français puisque je m'y trouve, ni en espagnol puisqu'on devrait se trouver à Cancún.

J'aimerais d'ailleurs saisir cette opportunité pour remercier les interprètes qui nous accompagnent aujourd'hui.

Ma question. Si, dans les prochaines semaines, voire dans les prochains mois, les réunions en face-à-face, ce n'est pas possible, que se passe-t-il pour que les groupes de travail et les réunions en face-à-face si elles ne peuvent pas avoir lieu puisque ces réunions face-à-face ne seront pas possibles ? Est-ce que le Conseil d'Administration peut permettre un temps supplémentaire, des mois supplémentaires pour que les groupes de travail puissent organiser leurs travaux pour qu'ils puissent ainsi mieux remplir leur mission ? Serait-il possible d'accorder un délai supplémentaire ?

SARAH DEUTSCH : Merci Sébastien. Je vais donner la parole à Maarten pour y répondre.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci Sébastien de cette remarque.

Effectivement, il est très difficile de savoir ce que nous réserve l'avenir. Ce qui est clair, c'est que nous allons envisager la meilleure manière de procéder puisque des nouveautés surgissent chaque jour. On en a parlé mardi et on va revenir vers la communauté aussi vite que possible par rapport à la meilleure voie à suivre.

Effectivement, je partage cette préoccupation et on recherche la meilleure solution dans les conditions adverses qui sont les nôtres. Merci en tout cas d'avoir soulevé ce point.

SARAH DEUTSCH : Merci Maarten.

Je cède la parole à Brad qui a une question écrite.

BRAD WHITE : C'est une question posée par Russ Pangborn, membre IPC.

RUSS PANGBORN : Vous m'entendez ?

SARAH DEUTSCH : Oui. Passons au prochain intervenant dans la liste des intervenants.
Russ. Vous m'entendez ?

RUSS PANGBORN : Excusez-moi.

J'avais une déclaration écrite et une question et lorsque cela a été lu, on a lu uniquement la déclaration et pas la question par rapport à la mise en œuvre de l'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire.

Brad a dit que mardi, on a entendu de la part du EPDP qu'ils n'allaient pas traiter la question de l'anonymisation et de l'enregistrement fiduciaire. Donc est-ce que le Conseil d'Administration va donner des instructions pour la mise en œuvre du PPSAI ?

Merci.

SARAH DEUTSCH : Merci.

Becky, voulez-vous répondre ? Becky ? Nous avons quelques problèmes techniques, donc soyez patients s'il vous plaît.

Brad, est-ce que vous voulez nous lire une question par écrit ?

BRAD WHITE : Oui. Est-ce que vous m'entendez Sarah ?

SARAH DEUTSCH : Oui, très bien.

BRAD WHITE : Nous avons un commentaire ou question de Kurt Pritz : « Est-ce que le Conseil d'Administration pense que la réduction de 40 % dans le nombre total de menaces à la sécurité des noms de domaine dans le dernier rapport DAAR, est-ce qu'il considère que ce chiffre devrait continuer à réduire de cette manière significative ? »

SARAH DEUTSCH : Merci Brad.

Avant de répondre à cela – et je crois que Becky n'est plus sur muet, peut-être qu'elle peut y répondre d'abord.

BECKY BURR : Oui, désolée. Merci beaucoup de cette question.

Effectivement, le EPDP n'ont pas commencé ce travail là-dessus mais ils vont reparler de cette question. Le Conseil d'Administration est

conscient du fait qu'ils ne vont peut-être pas parler du PPSAI mais on va ensemble évoquer les prochaines mesures avant d'envisager le EPDP.

SARAH DEUTSCH : Merci Becky.

Brad, pourriez-vous relire la question que vous venez de dire à l'instant pour être sûr de bien l'entendre ?

BRAD WHITE : De quelle question parlez-vous ?

SARAH DEUTSCH : Je crois qu'on a encore quelques problèmes techniques. Brad, vous m'entendez ?

BRAD WHITE : Je pense que vous voulez que je répète la question de Russ. C'est cela ?

SARAH DEUTSCH : Non, c'est la question de Kurt.

BRAD WHITE : Alors de Kurt Pritz : « Est-ce que le Conseil d'Administration considère que la décroissance de 40 % au cours des derniers mois par rapport au nombre total de problèmes de sécurité par rapport aux noms de

domaine dont le DAAR fait rapport dans son dernier rapport devrait se maintenir et continuer de descendre de manière significative ?

SARAH DEUTSCH : Merike ?

MERIKE KAE0 : Je suis liaison SSAC au Conseil d'Administration.

Toute statistique par rapport aux menaces des noms de domaine doit être étayée de chiffres. OCTO doit approfondir cette analyse. Donc nous allons voir quelles seront les analyses de l'OCTO dès qu'elles seront prêtes.

SARAH DEUTSCH : Merci Merike.

David Conrad.

DAVID CONRAD : Comme Merike l'a dit, nous sommes en train d'analyser les données. Il est encore trop tôt pour voir quelle est l'importance statistique de cela. On essaie de comprendre quelles sont les raisons sous-jacentes de cette situation et de comprendre les différentes menaces de sécurité que nous sommes en train de superviser.

Il semblerait qu'il y ait une tendance. Il y a certaines menaces à la hausse, d'autres à la baisse ; les choses ne sont pas encore claires.

Donc je ne souhaite pas m'avancer sur une déclaration par rapport au fait de savoir si ces menaces sont récurrentes ou pas. J'encouragerai la communauté à analyser les données que nous collectons et que nous fournissons au DAAR pour éclairer leurs discussions quant aux politiques, processus qui pourraient nous aider à lutter contre l'utilisation malveillante du DNS.

SARAH DEUTSCH :

Merci beaucoup.

Ces petits problèmes qu'on a eus, ce ne sont pas des problèmes techniques. Je pense que c'est le temps nécessaire pour les gens de se mettre en muet ou d'activer leur micro. Merci à tous de votre patience.

La prochaine personne, c'est Owen Smigelski. S'il vous plaît vous avez la parole.

OWEN SMIGELSKI :

Je suis de Namecheap. Je voulais répondre à une intervention qui a été faite par rapport à des procès entamés à l'encontre de Namecheap.

Au cours des années, nous avons essayé de lutter contre toute tentative de fraude et nous avons mis en place des protections. Sur la base de nos protections, nous essayons de faire en sorte que nos clients ne fassent pas l'objet de fraude.

En tant que PDG de Namecheap, je tiens à dire que nous prenons très au sérieux toute tentative de fraude qui serait mise en place à

l'encontre de nos clients et que nous agissons avec nos services de manière quotidienne pour lutter contre ces abus et nous prenons en compte de manière très sérieuse tous les signalements des cas de fraude qui peuvent être faits.

Facebook par exemple peut traiter les questions de la protection de la vie privée sur leur propre plateforme. C'est leur façon de faire. Pour ce qui est du WhoisGard également, des informations sont là et servent pour les forces de l'ordre. Nous, en tant que Namecheap, nous entamons tous les processus nécessaires pour prendre en compte ce type de signalement.

SARAH DEUTSCH :

Merci beaucoup. Votre commentaire est bien pris en compte.

Je vais maintenant passer la parole à Lito Ibarra.

LITO IBARRA :

On peut continuer avec les questions et les commentaires.

Je vais donner la parole à Sergio Moraes.

SERGIO MORAES :

Je suis un professionnel de la gouvernance de données mais je parle en mon nom propre.

Je voulais féliciter tout le monde et remercier tout le monde de cette opportunité de pouvoir participer à un forum – et c'est d'ailleurs ma première fois à un forum de l'ICANN.

En tant qu'utilisateur du web, il est intéressant pour moi d'avoir cette opportunité de parler de cette question spécifique. En tant qu'utilisateur traditionnel, notamment avec le domaine .org, cela a été historiquement l'un des meilleurs moyens d'identifier pour les utilisateurs des domaines auxquels ils peuvent faire confiance. Donc je voulais juste vous faire part de mon opinion, en ce sens que cela affecte les utilisateurs et la confiance qu'ils portent à des noms de domaine spécifiques. À mon avis, je pense que ce forum public est un bon exemple de ce qu'on pourrait perdre si le domaine .org tombe dans les mains d'une société privée.

Voilà mon commentaire. Merci beaucoup.

LITO IBARRA :

Merci Sergio de votre commentaire. Nous apprécions votre commentaire. Nous prenons très au sérieux tous les commentaires qui sont partagés dans ce forum et nous en tenons compte au moment d'établir nos processus.

La personne suivante, Wisdom Donkor. Vous devez activer votre micro, monsieur.

WISDOM DONKOR :

Bonjour. Je m'appelle Wisdom Donkor et je vous appelle du Ghana.

J'ai une question par rapport à la plateforme de données ouvertes.

J'ai participé à la séance sur cette question et j'ai voulu poser cette question hier. Que fait l'ICANN pour introduire les données ouvertes à l'ICANN ? Et je pense que cela est un travail de longue haleine.

Deuxièmement, quelles sont les mesures que l'ICANN met en place pour s'assurer que les politiques de données ouvertes soient adoptées par toutes les communautés au sein de l'ICANN et qu'elles soient adoptées et utilisées ?

Et deuxième question : est-ce que l'ICANN met en place des programmes de renforcement des capacités pour que les membres des différentes communautés puissent en savoir plus sur l'ICANN sur les données ouvertes et pour qu'ils adoptent également l'utilisation de la plateforme qui est mise en place ?

J'aimerais également faire une suggestion. Est-ce que l'ICANN pourrait ajouter les données ouvertes du côté également des boursiers ? Parce que quand les boursiers commencent à participer au programme, ils devraient commencer à en savoir plus sur le programme de données ouvertes au sein de l'ICANN. Il serait intéressant d'inclure la question des données ouvertes dans le programme des bourses de l'ICANN.

Merci.

LITO IBARRA :

Permettez-moi de vous rappeler que si vous souhaitez poser une question, il suffit de lever la main et vous serez mis dans la liste d'attente.

Pour ce qui est des données ouvertes, je suis tout à fait d'accord avec vous, c'est une excellente initiative de l'ICANN. On est tout à fait d'accord. Nous avons la plateforme qui a été lancée hier et qui peut être utilisée par toute la communauté de l'ICANN.

Je ne sais pas si quelqu'un d'autre souhaite ajouter quelque chose à ce que je viens de dire ? Göran.

GÖRAN MARBY :

Merci beaucoup, monsieur, de vos félicitations pour cette initiative.

Je pense qu'il y a à peu près deux ou trois ans presque que nous avons commencé à parler de cette initiative de données ouvertes. C'était d'ailleurs une demande de la communauté. Il nous a pris du temps de pouvoir lancer cette première version. Pourquoi ? Parce que nous avons dû tenir compte non seulement des données et où les trouver mais aussi faire en sorte que ces données soient lisibles et qu'elles soient réunies dans une plateforme qui soit d'ailleurs conforme au RGPD. Donc je suis très fier d'avoir pu lancer cette plateforme qui répond aux intérêts de la communauté.

Nous allons continuer à renforcer cette plateforme, nous allons continuer à communiquer avec la communauté pour savoir ce que la communauté pense par rapport à l'importance des données qui doivent être incorporées. Nous allons également travailler avec le service juridique pour ce qui est de la divulgation des données. Mais nous voulons faire en sorte et nous espérons que vous allez pouvoir utiliser toutes les données.

Je pensais qu'on pourrait peut-être, pour la prochaine réunion de l'ICANN, avoir un séminaire sur cette plateforme. Nous n'avons pas encore réfléchi à des entraînements mais bien entendu, la communication par rapport à cela est toujours quelque chose de positif.

LITO IBARRA : Merci Göran.

Nous avons une autre question en ligne je crois.

BRAD WHITE : Exactement, de Dmitri Shchurov du Conseil international de la réalité virtuelle. Question : « Quand est-ce que la nouvelle série de nouveaux gTLD va commencer ? »

LITO IBARRA : Natalie Rose...

ALEX DEACON : Pour ce qui est de la question des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire, le RTI concernant cette question est mis en suspens dans le cadre de la discussion du EPDP. Et l'équipe EPDP a rédigé un document qui fait référence à cette politique sur l'anonymisation et enregistrement fiduciaire. J'ai l'impression que nous devrions commencer dans les meilleurs délais à traiter cette

question. Entre temps, nous nous trouvons dans une situation difficile à résoudre.

Merci.

LITO IBARRA : Est-ce qu'il y a des commentaires ?

CHRIS DISSPAIN : Je vais faire un commentaire.

Merci Alex de votre commentaire qui va un petit peu dans le même sens de ce qui a été dit. On va le considérer comme un commentaire. Merci beaucoup.

LITO IBARRA : Merci Chris.

Jonathan Zuck, prochain intervenant. Vous pouvez prendre la parole.

JONATHAN ZUCK : Est-ce que vous m'entendez ?

Jonathan Zuck, vice-président de l'ALAC. Merci d'écouter ma déclaration.

Je voulais parler de la question de l'abus du DNS et rebondir sur ce qui vient d'être dit par Göran et la capacité de la communauté à combattre l'utilisation malveillante du DNS.

Je voulais dire qu'outre les différentes politiques qui existent en matière d'abus du DNS au sein de l'ICANN, il faudrait mettre en place des campagnes de sensibilisation car l'abus du DNS se fait également par le biais de l'ingénierie sociale. Il s'agit d'un problème qui a plusieurs phases, donc il faut pouvoir s'y attaquer à différents égards. L'ALAC et différents groupes participent à ces différentes protections des données.

Nous sommes tous d'accord qu'il doit y avoir un effort coopération pour résoudre ce problème. Nous avons eu une séance excellente avec James Bladel de la conformité contractuelle et un représentant de GoDaddy où nous avons analysé différents scénarios et nous avons essayé de voir quelle serait la meilleure approche de la conformité contractuelle pour s'attaquer à ce problème. Nous avons analysé les faiblesses des contrats actuels. Mais le grand défi est celui de trouver un moyen pour attraper les mauvais acteurs, qui sont d'ailleurs une minorité, dans le temps que nous avons de disponible et sans porter préjudice aux bons acteurs. Et nous travaillons avec la communauté de l'ICANN pour faire cela.

Merci.

LITO IBARRA :

Merci Jonathan. Nous savons que l'abus du DNS est un problème, donc merci beaucoup de votre commentaire.

Nous passons à Brad. Brad, vous aviez un commentaire ?

BRAD WHITE : Désolé des problèmes audio de mon côté. Vous pouvez m'entendre maintenant ? Très bien.

Nous allons revenir à la question de Dmitri Shchurov du Conseil international de la réalité virtuelle : « Quand est-ce que la nouvelle série de nouveaux gTLD va commencer ? »

LITO IBARRA : Je vais me lancer en disant que nous n'avons pas de date spécifique. Nous attendons encore la contribution des groupes de travail pertinents.

INTERPRÈTE : Nous nous excusons, l'audio de Lito est très difficile à comprendre.

LITO IBARRA : Je disais, nous attendons les contributions pertinentes avant de pouvoir envisager une date.

Passons à l'intervenant suivant, Paul Diaz.

PAUL DIAZ : Merci Lito. Vous m'entendez bien ?

LITO IBARRA : Oui, allez-y.

PAUL DIAZ :

Merci. Merci à tous ceux qui ont évoqué cette question aujourd'hui.

Nous voulons dire que pour nous, ces forums sont très importants. On a entendu des discussions qui ont eu lieu lundi, aujourd'hui et on veut savoir ce que pense la communauté par rapport à la transaction et on essaie à tout prix d'être très transparents. Nous avons eu beaucoup de webinaires, nous avons répondu aux questions et aux préoccupations. On a également publié une transcription des réunions sur notre site par rapport aux discussions clés sur .org et on a répondu à toutes les questions qui ont eu lieu dans le cadre de l'engagement de la communauté.

Comme cela a été dit aujourd'hui, nous sommes extrêmement engagés vis-à-vis de la communauté. La période de commentaires publics arrive à échéance demain, vendredi à 12h. Encore une fois, vous pouvez obtenir plus d'informations sur le site web .org.

On a beaucoup écrit par rapport à la situation actuelle et on travaille énormément pour être transparents. De fait, nous pensons que nous avons été encore plus transparents que tout autre opérateur de registre. Donc on attend beaucoup de nous et nous comprenons très bien. Et nous sommes un opérateur de registre exemplaire, donc on va être à la hauteur de ce que l'on attend de nous.

Nous apprécions les mesures prises par Ethos par rapport aux PIC et nous pensons que cela montre bien qu'ils prennent les choses au sérieux. Donc il y a un engagement pour faire en sorte que PIR continue d'œuvrer dans le sens de la liberté d'expression et l'intérêt public. J'espère que la communauté le verra également.

prête et que le Conseil d'Administration aura pris une décision, nous, on sera prêts aussi.

LITO IBARRA : Merci Göran.

Avri.

AVRI DORIA : Oui, je voulais ajouter une chose.

Par rapport à ce travail et à la suite du travail qui a été effectué par .org, le Conseil d'Administration s'est également préparé pour passer en revue toutes les questions évoquées dans la politique pour nous assurer que nous comprenions bien de quoi il retournait, quelles étaient leurs recommandations, toutes les recommandations et idées de la part du conseil de la GNSO. Donc je voulais simplement ajouter que nous travaillons avec l'organisation de l'ICANN pour nous assurer que nous sommes dûment prêts pour prendre une décision.

BRAD WHITE : Ceci vient de Dave Kissoondoyal, membre ALAC d'AFRALO : « Je suis le forum public et je comprends que le forum public est exclusivement en anglais. J'ai une question. Est-ce que les membres du Conseil d'Administration peuvent m'expliquer pourquoi le forum public qui avant avait lieu en plusieurs langues a lieu uniquement en anglais ? Et j'ai une requête : est-ce que le Conseil d'Administration peut envisager

que les réunions virtuelles futures aient lieu, en tout cas pour ce qui est des forums publics, en plusieurs langues ? »

LITO IBARRA : Merci de cette question. Je vais demander à Ashwin de répondre.

ASHWIN RANGAN : Merci Lito.

Nous offrons des services pour avoir cette section du forum public en anglais, français et espagnol, dans ces trois langues. Donc si les intervenants souhaitent exprimer leur opinion ou poser des questions en anglais, français ou espagnol, ils peuvent le faire. Nous avons les services des interprètes en direct qui interprètent de manière simultanée ce qui est dit en anglais et ils traduisent par écrit les commentaires et questions posés par écrit en français, en anglais et en espagnol.

LITO IBARRA : Merci Ashwin.

Nous revenons à la liste des intervenants avec Bill.

BILL WOODCOCK : L'ICANN a mis en place un processus transparent pour la délégation qui existe depuis 2002 et offre toute une série de possibilités. Cela permet à la communauté multipartite de choisir la meilleure option.

Ce processus s'assure que la compétition va nous permettre de mettre en place le meilleur processus.

Mais plutôt que de suivre le processus en place, le Conseil d'Administration a choisi de se cacher derrière la confidentialité et le secret. Ce refus d'appliquer le processus multipartite va à l'encontre des principes de l'ICANN, celui de la transparence, de la confiance et un processus ouvert. Et cela va à l'encontre des avantages de ce processus. Plutôt que de tirer parti du meilleur de ces opportunités, on se penche vers la pire des possibilités. Un parti peut outrepasser tout ce processus et cela nous réserve le pire des sorts. On se trouve dans une situation où l'ICANN ne supervise plus avec le rôle du NTIA, et l'ensemble de la communauté et l'ICANN ne sont plus liés aux principes multipartites avec un processus centralisé. L'ICANN n'a plus une responsabilité réglementaire par rapport à l'intérêt public et à l'intérêt de la communauté.

La compétition n'est plus un objectif et la transparence et l'ouverture ne sont plus nécessaires. Si ces principes et objectifs n'existent plus, alors quelle est la raison d'être de l'ICANN ? Une question pécuniaire uniquement .Ce n'est pas suffisant pour que l'on soit réunis ici aujourd'hui.

Si l'ICANN n'a plus de raison d'être, alors on peut retourner chez nous. Mais je ne pense pas que ce soit le cas. Je pense que le Conseil d'Administration peut revenir sur sa raison d'être, suivre sa conscience et suivre la communauté. Donc je vous demande de bien vouloir réfléchir à la situation de .org. Pensez à l'existence, la raison-même

d'être de .org et au processus en utilisant le processus qui existe avant de prendre une décision.

Merci.

LITO IBARRA :

Merci Bill.

Par rapport à ce commentaire par rapport à PIR et .org, nous allons prendre dûment compte de vos commentaires et nous allons vous fournir une réponse.

Maarten ou Chris ?

CHRIS DISSPAIN :

Maarten, si vous voulez y répondre.

MAARTEN BOTTERMAN :

Oui. Simplement pour dire que c'est une question qui a commencé juste après Montréal. On a essayé d'être aussi transparents que possible. On va continuer de le faire et on va prendre en considération tous les commentaires, y compris ceux d'aujourd'hui. Et nous sommes parfaitement conscients de nos responsabilités par rapport à notre obligation d'interaction avec la communauté.

CHRIS DISSPAIN :

Merci Maarten de ce que vous venez de dire. J'aimerais ajouter simplement quelque chose.

J'apprécie le commentaire de Bill, mais je pense que ce qu'il a dit exprime en partie son opinion personnelle. Donc c'est une opinion personnelle. Or nous, nous devons prendre une décision fondée sur notre obligation en tant que Conseil d'Administration et en fonction de ce que stipule nos statuts et notre mission. Et c'est là-dessus qu'on va prendre une décision, en fonction de cela.

LITO IBARRA : Merci Maarten, merci Chris.

En ligne avec Brad.

BRAD WHITE : Question de Natalie Rose, boursière : « Je sais qu'il y a un programme de conformité pour les bureaux d'enregistrement mais pouvons-nous avoir des révisions plus fréquentes de sorte qu'on s'assure que les bureaux d'enregistrement sont en conformité avec les politiques de l'ICANN ? »

JAMIE HEDLUND : Jamie Hedlund de la conformité contractuelle.

Merci Natalie de cette question. Le rôle de la conformité contractuelle, c'est de faire en sorte que les termes du contrat entre opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement sont respectés. Il y a plusieurs composantes à cela, y compris traiter les réclamations individuelles entre opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement, cela inclut des efforts proactifs qui prennent dûment compte de rapports de la

part des entreprises pour effectuer des enquêtes et vérifier les incidences.

Notre travail consiste aussi à auditer la conformité. Récemment, on a effectué un audit auprès de 1 200 opérateurs de registre pour s'assurer qu'ils étaient conformes à leurs obligations vis-à-vis de l'utilisation malveillante du DNS. Et on travaille aussi avec les bureaux d'enregistrement pour voir s'ils respectent dûment leurs obligations par rapport aux menaces du DNS.

Donc il ne s'agit pas d'un effort qui a lieu une fois de temps en temps, c'est une activité permanente. Et nous vous encourageons à consulter notre site web, à nous contacter. Et nous sommes tout à fait à votre disposition pour répondre à toute question ou commentaire que vous auriez à nous faire.

LITO IBARRA :

Merci Jamie.

Nous allons passer à l'intervenant suivant, Ajay Data.

AJAY DATA :

Merci beaucoup de cette opportunité de me laisser poser ma question.

Quand on parle du consensus de la communauté et quand on parle de l'acceptation universelle et des consultations publiques qu'ils ont faites avec des interventions du Conseil d'Administration, nous n'avons pas reçu de communications de votre part par rapport à ce qui se passe. Je pense qu'on pourrait renforcer cet aspect de la

communication, par exemple quand vous avez des discussions avec les SO et les AC, peut-être qu'on pourrait garder une liste de diffusion pour que l'on puisse être au courant des discussions qui ont lieu pour ne pas être laissés de côté par rapport aux discussions qui sont en cours.

LITO IBARRA :

Merci beaucoup Ajay, merci de votre commentaire.

Est-ce que quelqu'un souhaite y répondre ?

AKINORI MAEMURA :

Le groupe de travail sur l'acceptation universelle est constitué en tant que groupe de travail mais il est composé de membres des SO et des AC. Il a des méthodes de travail un petit peu différentes. L'UASG travaille avec le GDD et nous avons beaucoup de communications avec nos membres. Et j'attends avec impatience la prochaine séance que l'on aura. Bien sûr, on a toujours la capacité d'améliorer notre travail et d'améliorer notre communication, mais je demande de bien comprendre que l'UASG se comporte pour le moment en tant que groupe de travail et nous suivons les pratiques applicables au groupe de travail.

LITO IBARRA :

Merci Akinori.

Je ne vois pas d'autres mais qui se lèvent. C'est la dernière opportunité que vous avez de lever votre main pour poser vos

questions ou pour faire vos commentaires. Vous pouvez le faire également en envoyant vos commentaires ou vos questions par courriel.

Je vois Werner Staub. Allez-y s'il vous plaît.

WERNER STAUB :

Vous m'entendez ? Je parle en mon propre nom.

Je voulais dire que nous ne devons pas réagir à l'abus des domaines. Nous devons être proactifs. Nous ne devons pas aller chasser les mauvais acteurs mais plutôt également soutenir les bons acteurs. Actuellement, l'approche pour l'abus du DNS, nous la prenons comme si c'était une approche de réaction et cela permet aux malfaiteurs de continuer à agir de manière incorrecte.

En aidant les bons acteurs, nous allons pouvoir mieux faire avancer les choses. Nous essayons de travailler pour faire cela et nous devons utiliser cela pour corroborer des informations, pour vérifier quels sont les bons domaines plutôt que de nous pencher uniquement sur les mauvais domaines. De cette façon, nous montrons quelles sont les qualifications des bons domaines.

Si nous pouvons établir un mécanisme pour publier quels sont les faits ponctuels des bons domaines, alors les bons sont séparés des mauvais. Et les utilisateurs, à l'aide de ces informations, pourront voir quels sont les noms de domaine qui peuvent faire l'objet de fraudes.

Le DNS devrait travailler de cette manière, en se focalisant plutôt sur les bons acteurs plutôt que d'aller chasser les mauvais acteurs.

LITO IBARRA :

Merci beaucoup.

Est-ce que quelqu'un souhaite réagir à ce commentaire ? Très bien.

GÖRAN MARBY :

Je pense que, pendant les discussions qu'on a eues à Montréal par rapport à l'abus du DNS, j'ai félicité tout le monde – l'ALAC, le GAC et tous les autres et les parties contractantes – des discussions qu'on a eues. Parce que je crois qu'il y a un changement de point de vue quand on parle de l'abus du DNS. On a maintenant une base factuelle. Nous essayons de bien comprendre qui sont les mauvais acteurs, quels sont les vrais problèmes et c'est une discussion extrêmement importante.

J'aimerais vraiment continuer cet échange avec la communauté parce que j'apprends énormément à partir de cette discussion, quand on parle par rapport de la conformité contractuelle, comment on signale les cas d'utilisation malveillante, comment on met en place des mesures d'atténuation et comment on agit du côté des politiques.

Il n'y a pas de réponse simple à cela. Et j'espère avec intérêt pouvoir poursuivre les discussions. Nous allons essayer de fournir davantage d'outils et davantage d'informations pour que la communauté puisse mieux prendre des décisions dorénavant ou dans l'avenir.

Merci beaucoup.

LITO IBARRA :

Merci beaucoup.

J'ai Jonathan Zuck.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup. Jonathan Zuck, représentant de l'ALAC.

Beaucoup de discussions sur l'abus du DNS ont eu lieu. Il y a la question de la conformité contractuelle, la question des engagements dans la communauté des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement. Et je pense que cela est important.

Un problème auquel nous sommes confrontés de temps en temps, c'est qu'il y a différentes tailles et différentes capacités au niveau des parties contractantes. Donc cela affecte leur capacité à mettre en place des meilleures pratiques.

L'At-Large a conseillé l'organisation ICANN le jour de la Saint-Valentin qu'une partie de l'argent qui vient de Verisign soit utilisée pour approfondir les recherches qui sont en cours dans l'Union européenne, au Royaume-Uni, en Asie-Pacifique pour prévoir les abus du DNS en temps réel. Parce que l'ICANN peut jouer un rôle important au niveau de ces recherches afin que des résultats de ces initiatives puissent profiter à un grand nombre de personnes. Et il peut y avoir des meilleures pratiques qui pourront, de ce fait, être rendues disponibles pour un grand nombre de personnes dans l'écosystème.

Ce serait un rôle raisonnable pour l'ICANN dans le cadre de cette conformité contractuelle.

LITO IBARRA :

Merci Jonathan.

David Conrad, est-ce que vous souhaitez intervenir ?

DAVID CONRAD :

Merci Jonathan pour cette suggestion, ce commentaire.

Comme vous le savez, le bureau du CTO met en place des enquêtes et fournit des rapports par rapport à ces discussions de politiques. Nous sommes impliqués dans un certain nombre d'enquêtes concernant l'abus du DNS. Certaines enquêtes concernent les machines, les menaces à la sécurité heuristique associées à la façon dont les noms de domaine peuvent apparaître en temps réel.

Nous sommes tout à fait conscients des différents efforts de recherche qui ont lieu dans plusieurs endroits. Je sais qu'il y a des travaux très intéressants qui sont faits par rapport à l'abus du DNS et l'enregistrement. Nous n'avons pas accès au même type de données. Les bureaux d'enregistrement ou les opérateurs de registre ont peut-être accès à d'autres types d'informations, contrairement à nous. Mais nous essayons de suivre de très près, nous essayons d'explorer toutes les pistes possibles avec les différents opérateurs de registre et bureaux d'enregistrement ainsi qu'avec le SSAC.

LITO IBARRA :

Merci David.

Nous allons passer à la dernière question du forum, de Graeme Bunton.

GRAEME BUNTON :

Je suis président du groupe de parties prenantes des bureaux d'enregistrement. Et j'ai écouté avec attention toutes ces discussions qui ont lieu depuis Montréal et avant. Et ce groupe de travail a créé un sous-groupe qui se focalise sur l'abus du DNS.

Le premier produit du travail de ce sous-groupe est un rapport sur les cas d'abus du DNS chez les bureaux d'enregistrement. Vous allez trouver un lien vers ce rapport sur le chat. Ce n'est pas difficile mais il s'agit d'un certain nombre d'exigences pour différents types d'abus.

Donc j'encourage tout le monde à lire ce document et bien sûr, nous sommes tout à fait ouverts à recevoir vos commentaires ou vos suggestions et savoir si vous trouvez cela utile car nous travaillons à cela ensemble.

LITO IBARRA :

Merci.

Et maintenant, je vais passer la parole à Maarten.

MAARTEN BOTTERMAN :

Merci beaucoup Lito. Merci à tous ceux qui ont participé au forum aujourd'hui. Il y a eu des questions très intéressantes, des

commentaires extrêmement intéressants également. Et nous vous remercions tous de votre participation.

Pour mes collègues du Conseil, merci de votre facilitation. Merci à tous les techniciens qui nous ont permis d'avoir ce forum et au service linguistique qui a permis d'avoir ces informations en français ou en espagnol.

Il y a une enquête que vous allez recevoir après ce forum. Vous la voyez sur l'écran. Cette enquête sera affichée également après chacune des séances.

Merci encore d'avoir participé. J'espère vous retrouver nombreux à la réunion du Conseil d'Administration dans quelques heures. Merci à tous.

Cette séance est levée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]